

<p>MAS Saint Martin MOUGINS</p>	<p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	
<p>Réunion Familles</p>	<p><u>Date</u> : 26/05/2023</p> <p><u>Heure de début</u> : 17h30</p> <p><u>Heure de fin</u> : 20h</p>	

Personnes présentes

Familles

Equipe

- Mme Bailly
- Mme Charney
- M. Juenbekdjian
- Mme Renaud
- Mme Lapi
- Mme Fontaine
- Mme Meynard
- M. Sivet
- M et Mme Latarte
- Mme Blondet
- Mme Willocq
- Mme Vallinoto
- M. Batritchevitch
- Mme Senjanovic
- Mme Malnoy
- Mme Sich

- Mme Million
- Mme Viguier
- Mme Blasakis
- Mme Leliard
- Mme Boitin
- M et Mme Despres
- Mme El Khiriribi
- M. Musson

- Jean-Michel Deghine, directeur
- Philippe Giraud, responsable de service éducatif
- Catherine Puech, IDEC
- Cindy Hanania, cadre de santé / référente qualité

THEME	REPOSES DE L'EQUIPE AUX QUESTIONS DES FAMILLES	DEMANDE DES FAMILLES
Les fondamentaux	<p>M. Deghine expose les fondamentaux à respecter au sein de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la prise en charge médicale ▪ la vie sociale 	
Les travaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La réfection des chambres est prioritaire. Certaines chambres ont déjà été refaites. ▪ La tendance s'oriente vers une prestation de chambre seule pour chaque résident. ▪ La réhabilitation du couloir est en cours ▪ La réhabilitation de toute la structure MAS/IME sera finalisée dans les années à venir. ▪ Le liner de la piscine doit être changé pour assurer l'utilisation de celle-ci en 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réadaptation des toilettes pour les résidents que les familles jugent trop basses et inadaptées pour leur protégé.
Internat/ Accueil temporaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La MAS dispose de 2 lits. ▪ Le placement en accueil n'ouvre pas de priorité pour intégrer la MAS en internat. ▪ Il n'est pas possible d'augmenter le nombre de chambres car nous avons un agrément auprès de l'ARS de 35 places maximum en internat + 2 places en AT. ▪ Les AT sont déjà programmés jusqu'à la fin de l'année. ▪ Une place en internat se libère. Une commission d'accueil temporaire aura lieu d'ici peu afin de définir l'attribution de cette place. 	

<p>RH</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À ce jour, il manque encore une infirmière à temps plein en CDI. Pour l'été, la MAS a donc pourvu ce poste en CDD. ▪ L'année dernière il y avait 18 personnes à recruter. Aujourd'hui il ne reste plus que 2 professionnels à recruter. ▪ Le directeur donne 2 ans comme ordre de grandeur pour que l'équipe retrouve sa cohésion et pour réorganiser le fonctionnement de la MAS. 	
<p>Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un diagnostic est contesté par Mme BLONDET qui a porté plainte après l'aggravation de l'état de santé de sa fille. Mme BLONDET s'est soulevée contre le médecin de la MAS. Celui-ci étant absent, le sujet n'a pas été développé. ▪ Les médicaments sont préparés à l'extérieur par les pharmacies locales puis livrés une fois/semaine et enfin vérifiés par une des infirmières. ▪ Si les IDE sont absentes, la distribution est réalisée par un professionnel de la MAS, formée à la distribution des traitements par Mme PUECH. Les Décrets permettent aux professionnels de réaliser cette délégation si celle-ci est préalablement préparée par les infirmières hormis pour les résidents sous gastrostomie. Pour ces derniers, en l'absence d'une infirmière, un infirmier libéral se déplace pour administrer les traitements. ▪ 2 kinésithérapeutes interviennent sur la MAS tous les matins : Diogo intervient 5 fois par semaine et Elisabeth intervient 3 fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de faire venir son IDE familial.
<p>Hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il a été évoqué que les familles retrouvant leur enfant parfois négligé et sale, en souffraient et qu'elles attendaient une réponse des équipes. L'usage des protections est davantage individualisé. Les équipes ont plus de vigilance. 	

Ménage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La MAS vient de changer de prestataire. ▪ 2 personnes fixes le matin, 2 personnes fixes le soir + présence d'un chef d'équipe. 	
Linge	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous avons une lingerie avec 2 professionnelles : une à temps plein et une à 80%. Un nouveau circuit interne est mis en place depuis une semaine avec un circuit linge sale/ linge propre respectant davantage les normes. ▪ Un projet de casier individuel à la lingerie est à l'ordre du jour. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vigilance sur le linge de résidents qui se mélange
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités intérieures proposées par le personnel de la MAS ▪ Activités intérieures proposées par des intervenants extérieurs ▪ Activités extérieures proposées par le personnel de la MAS ▪ Activités extérieures proposées par des intervenants extérieurs ▪ La dotation pour les activités est de 130 000€ pour l'année 2023 ▪ Mr Deghine a fait le choix de consacrer 100 000€ aux activités et 30 000€ aux transferts. Il a expliqué son choix par un constat que lors des activités, plus de résidents en bénéficiaient alors que les transferts concernaient peu de résidents. ▪ Une demande a été faite à l'ARS afin d'obtenir des fonds pour des transferts supplémentaires. ▪ Il est aussi prévu le financement de la " commande oculaire par ordinateur " afin de développer la communication alternative et améliorée auprès des résidents en incapacité physique d'utiliser des outils classiques. ▪ La demande de bénévoles de la croix rouge est suspendue pour des raisons de gestion des priorités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité d'intervention des familles en bénévole au sein de la structure : la direction est favorable à cette éventualité, uniquement dans le cadre des activités. Les familles sont invitées à nous transmettre leur projet.

Référents villa	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les référents se remettront en place dans les mois à venir. Nous travaillons sur la stabilisation des équipes en amont. 	
Communications	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le standard IME/ MAS doit être supprimé. ▪ Un appel direct vers les villas est aussi prévu (délai non précisé) ▪ Le cahier de liaison sera remis en place dans quelques mois afin de favoriser les échanges avec les familles. ▪ Les visites débutent à partir de 14h 30 en raison des soins à respecter. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents souhaitent que le blog reprenne une réelle activité avec présence des menus et davantage de photos. Nous sommes prêts à accueillir les attentes des familles afin d'améliorer ce blog. ▪ Il est possible de venir manger avec son enfant si les équipes sont prévenues suffisamment en amont
PAMSAM	<p>C'est une association créée en 2017 pour venir en aide à la MAS sous forme d'aide à un projet que cette dernière a des difficultés à finaliser financièrement. Elle n'intervient pas dans le projet. Cette association a subi le manque d'élan du directeur précédent puis le covid puis le tsunami causé par le départ de Mr Hustache. Aujourd'hui, on informe que les familles seront convoquées pour une AG dans les locaux de la MAS à une date qu'on définira bien à l'avance pour savoir si les familles souhaitent sa clôture ou sa pérennité.</p> <p>Mr DEGHINE est favorable au financement de projet par cette association et est prêt à accueillir les réunions familles au sein des locaux de la MAS</p>	

Sujet oublié : les veillées.

Equipe MAS